



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6568

du 02/03/2018

Challenge sportif « Parkour » dans les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
-

Documents à renvoyer

- Oui
- Dates limites :
- Voir dates figurant dans la circulaire et annexe

Mot-clé :

Sport

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire, spécialisé et ordinaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux Pouvoirs organisateurs

Signataire

Ministre / Administration Générale de l'Enseignement
Administration : L'Administrateur général, Monsieur Jean-Pierre HUBIN

Personnes de contact

Service ou Association : Direction d'appui de l'Administrateur général

Nom et prénom	Téléphone	Email
Libertiaux Geoffroy	02 690 80 59	Geoffroy.libertiaux@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame la Directrice, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet,

Du 24 au 28 septembre 2018, dans le cadre de la « semaine européenne du sport » l'Administration générale du Sport et l'Administration générale de l'Enseignement invitent, pour la seconde année consécutive, toutes les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie – Bruxelles, tous réseaux confondus, à participer à un challenge sportif.

Le challenge 2018 sera axé sur le « PARKOUR ».

La Fédération Francophone de Gymnastique et de Fitness (FFG), avec laquelle l'opération sera menée, souhaite faire découvrir, à vous et à vos élèves, une discipline toute récente, plus ludique et pédagogique que la gymnastique traditionnelle, le Parkour (récemment reconnu par la Fédération Internationale de Gymnastique).

Accessible à tous, tant aux filles qu'aux garçons, elle sollicite de nombreuses habiletés motrices et stimule la maîtrise de l'espace et de l'art du déplacement.

Le Parkour est principalement une discipline d'extérieur, mais les apprentissages de base se déroulent dans une salle de sport. Plus celle-ci sera équipée d'engins, plus les apprentissages seront variés, mais un matériel minimum suffit pour démarrer.

Le challenge est proposé aux classes de 5ème et 6ème primaires ainsi qu'à celles du premier degré de l'enseignement secondaire (1ère et 2ème humanités).

La participation à ce challenge est totalement gratuite.

Pour pouvoir participer, le matériel nécessaire dans votre salle de sport peut se limiter à :

- 1x Plinth ou Cheval (pour les franchissements)
- 2x Bancs (pour le saut de précision)
- 1x Banc ou poutre (pour l'équilibre)
- 1x Tapis de sol ou un mousse (pour la roulade)
- 5x Tapis de sol (pour la sécurité) (10x100x200cm)
-

Si vous n'avez pas ces différents engins, il vous sera possible d'en emprunter via le Centre de prêt de matériel de l'Adeps à Villers-le-Bouillet (CAPMaS - <http://www.sport-adeps.be/index.php?id=5933>).

Toutes les écoles qui relèveront le défi et participeront à l'action recevront un cahier technique explicatif reprenant non seulement les informations utiles sur le challenge proprement-dit mais aussi quelques exercices d'approche pour débiter l'activité.

Les professeurs d'éducation physique seront également invités à une demi-journée (environ 3h) de formation qui portera sur :

- la présentation de la discipline et du challenge
- la mise en place des ateliers de travail avec les consignes d'exécution
- la mise en place du circuit

Elles seront organisées dans le courant du mois de mai, dans chacune des Provinces en Région wallonne et à Bruxelles.

Pour plus d'informations sur cette organisation, je vous invite à contacter le Service du Sport Pour Tous, coordinateur de l'opération, Hélène Toussaint (helene.toussaint@cfwb.be ou 0476 99 79 95), ou Françoise Kaiser (francoise.kaiser@cfwb.be ou 0479 65 45 96).

Enfin, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité de compléter le formulaire, ci-joint, et de le renvoyer au plus tard pour le 25/04/2018.

Vous remerciant pour l'attention accordée, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération.

Pour l'Administrateur général absent,

Lise-Anne HANSE
Directrice générale